

RAPPORT D'ACTIVITÉ SOCIAL

Rapport d'activité social

CHIFFRES CLÉS SOCIAUX

	UNITÉ	ANNEXE	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	S2	10.396	10.190	10.368	10.429	9.921
Contrats temporaires	% de l'effectif	S2	4,21	3,42	3,62	3,91	3,45
Femmes parmi l'ensemble de l'effectif	% de l'effectif	S2	21,88	21,53	21,68	21,72	21,60
Femmes parmi l'ensemble des cadres	% de l'effectif	S2	20,25	20,52	21,25	22,18	22,11
Femmes parmi le senior management	% de l'effectif	S2	7,41	8,70	8,33	9,49	9,09
Femmes parmi les cadres dans les fonctions opérationnelles	%	S2	-	-	-	-	14,27
Ressortissants non-européens parmi le senior management	%	S2	-	-	-	-	16,67
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	S3	50,72	45,18	45,59	45,06	41,49
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	S3	91,80	95,65	95,82	95,97	96,03
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	S3	3,20	3,33	3,42	3,35	4,10
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	S4	70,80	71,33	71,44	71,11	69,41
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (1)	%	S6	4,3	2,6	1,8	2,3	3,2
Nombre de maladies professionnelles	nombre	S6	20	14	21	12	12
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	S6	6	4	4	0	1
Accidents mortels	nombre	S7	0	0	2	0	1
Accidents avec arrêt de travail	nombre	S7	49	35	37	47	59
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	S7	33	22	11	9	15
Taux de fréquence	accident/million d'heures de travail	S7	2,86	2,08	2,16	2,66	3,34
Taux de sévérité	jour perdus/milliers d'heures de travail	S7	0,11	0,10	0,94	0,12	0,56

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total des contrôles biologiques effectués.

ANNEXES AUX CHIFFRES CLÉS SOCIAUX

S1 PÉRIMÈTRE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ SOCIAL

Globalement, 102 sites consolidés sont inclus dans les annexes du rapport social relatives aux ressources humaines (S2 à S5).

C'est 13 de moins qu'en 2015, principalement en raison de la cession de la business unit Zinc Chemicals. De plus, deux bureaux commerciaux ont été délocalisés sur un site Umicore voisin, plus grand.

Pour les indicateurs sociaux, les sites rapportent les données sur l'année entière.

Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées, sauf mention contraire.

Les données historiques (2015 et avant) n'ont pas été ajustées.

S2 EFFECTIFS

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	10.396	10.190	10.368	10.429	9.921
Effectif des sociétés associées	nombre	4.042	3.867	3.706	3.301	3.196
Employés masculins	nombre	8.121	7.996	8.120	8.164	7.778
Employés féminins	nombre	2.275	2.194	2.248	2.265	2.143
Equivalent temps plein	nombre	-	-	-	-	9.716
Employés de < 30 ans	nombre	-	-	-	-	1.620
Employés entre 30 et 50 ans	nombre	-	-	-	-	5.605
Employés de > 50 ans	nombre	-	-	-	-	2.696
Contrats temporaires	% de l'effectif	4,21	3,42	3,62	3,91	3,45
Femmes parmi l'ensemble de l'effectif	% de l'effectif	21,88	21,53	21,68	21,72	21,60
Femmes parmi l'ensemble des cadres	% de l'effectif	20,25	20,52	21,25	22,18	22,11
Femmes parmi le senior management	% de l'effectif	7,41	8,70	8,33	9,49	9,09
Femmes parmi les cadres dans les fonctions opérationnelles	%	-	-	-	-	14,27
Ressortissants non-européens parmi le senior management	%	-	-	-	-	16,67

Effectifs : nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées.

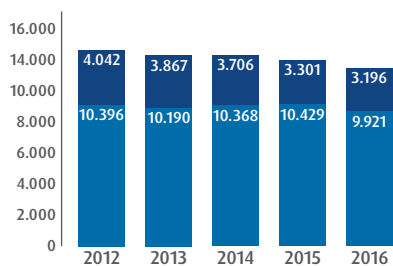
Ces statistiques tiennent compte des travailleurs à temps partiel et sous contrat temporaire, mais pas des contrats passifs, des travailleurs en incapacité de travail de longue durée et des sous-traitants.

Contrat temporaire : travailleurs employés sous contrat à durée déterminée, inclus dans les effectifs des entreprises entièrement consolidées.

Équivalent temps plein (ETP) : l'ETP d'un travailleur est calculé en divisant le régime de travail, les heures travaillées et le travail posté réels par le régime, les heures travaillées et le travail posté d'un travailleur à temps plein à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées.

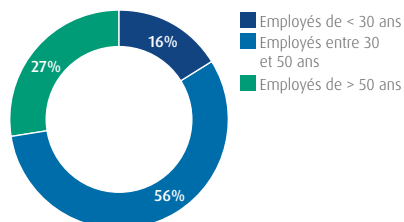
Ce principe s'applique au personnel payé au salaire horaire, au personnel payé au salaire mensuel, aux cadres et aux stagiaires inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin du semestre de référence, y compris les travailleurs à temps partiel et sous contrat temporaire, mais à l'exclusion des contrats passifs (interruption de carrière, repos de maternité, congé parental, etc.), les travailleurs en maladie de longue durée (plus de 3 mois à la fin du semestre) et les travailleurs en retraite anticipée.

EFFECTIF TOTAL

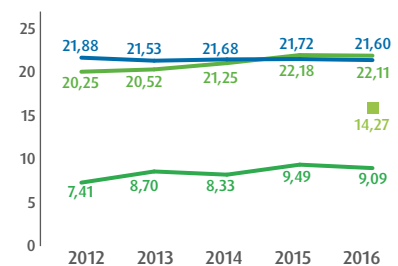


■ Sociétés entièrement consolidées
■ Sociétés associées

EFFECTIF - RÉPARTITION DES ÂGES



RÉPRÉSENTATION DES FEMMES



■ Parmi l'effectif total
■ Parmi l'ensemble des cadres
■ Parmi les cadres supérieurs
■ Parmi les cadres dans les fonctions opérationnelles



EFFECTIF TOTAL

L'effectif total a diminué de 613 salariés pour atteindre 13.117. Dans les sociétés entièrement consolidées, l'effectif a baissé de 508 personnes pour atteindre 9.921, suite principalement à la cession de Zinc Chemicals. À elle seule, la cession de Zinc Chemicals se serait traduite par une baisse plus importante des effectifs. Néanmoins, les business groups Catalysis et Energy & Surface Technologies ont enregistré une progression qui a limité le recul des effectifs.

Parmi les sociétés associées, on a enregistré une réduction de 105 travailleurs à la suite d'ajustements de production, mais aussi parce que deux des sociétés associées ont été cédées.

Les ETP figurent pour la première fois au rapport. Le chiffre de 9.716 ETP (consolidés) est très proche des effectifs déclarés (9.921), démontrant que la plupart des travailleurs d'Umicore sont employés à temps plein.

CONTRATS TEMPORAIRES

Les contrats temporaires en pourcentage des effectifs des sociétés entièrement consolidées ont légèrement diminué pour atteindre 3,45% en 2016.

RÉPARTITION PAR GENRE

La proportion de femmes dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées était de 21,60%, soit un pourcentage qui reste compris dans une fourchette étroite de 21% à 22% depuis ces six dernières années. Les femmes sont plus représentées dans les fonctions commerciales et administratives que dans les postes industriels. On relève des variations régionales significatives : la Belgique et le nord de l'Europe présentent un pourcentage de travailleuses inférieur au reste du monde.

RÉPARTITION PAR GENRE DES CADRES

Si le pourcentage total des femmes salariées est resté relativement stable (cf. ci-dessus), la proportion de cadres féminins est en augmentation constante, passant de 18,65% en 2010 à 22,11% en 2016. Le pourcentage de femmes à des postes de senior management a également augmenté, passant de 6,40% en 2010 à 9,09% en 2016 (bien qu'il y ait une baisse par rapport à l'année précédente en raison de départs). Nous avons fixé un objectif volontaire de 15% de femmes aux fonctions de senior management d'ici à 2020.

CADRES FÉMININS DANS DES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES

Afin de suivre l'évolution des carrières, nous avons défini la notion de cadre dans les fonctions opérationnelles pour désigner les activités de terrain, les fonctions commerciales et la direction générale. Au sein du senior management, ces fonctions représentent 55% du groupe, contre 45% pour les fonctions de support.

À partir de 2016, nous avons commencé à suivre le pourcentage de femmes parmi les cadres dans les fonctions opérationnelles, étant donné que ces fonctions semblent présenter une plus grande probabilité d'évolution vers des fonctions dirigeantes. En 2016, le pourcentage de femmes cadres dans les fonctions opérationnelles était de 14,27%.

REPRÉSENTATION NON EUROPÉENNE À DES POSTES DE SENIOR MANAGEMENT

À partir de 2016, nous avons aussi commencé à suivre le pourcentage de représentation des ressortissants non-Européens à des fonctions de senior management, en guise d'indicateur de la diversité. En 2016, ce pourcentage a atteint 16,67%.

DONNÉES 2016 PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE- PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	6.401	831	675	1.751	263	9.921
Effectif des sociétés associées	nombre	977	17	420	1.139	643	3.196
Employés masculins	nombre	5.135	644	507	1.334	158	7.778
Employés féminins	nombre	1.266	187	168	417	105	2.143
Equivalent temps plein	nombre	6.213,74	826,50	672,00	1.747,25	257,00	9.716,49
Contrats temporaires	% de l'effectif	4,98	0,72	0,59	0,69	0,38	3,45

DONNÉES 2016 PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	ACTIVITÉS NON- CONTINUÉES	CORPORATE	UMICORE GROUP
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	2.464	2.357	3.170	946	984	9.921
Effectif des sociétés associées	nombre	177	847	0	420	1.752	3.196
Employés masculins	nombre	1.944	1.906	2.598	752	578	7.778
Employés féminins	nombre	520	451	572	194	406	2.143
Equivalent temps plein	nombre	2.437,65	2.344,23	3.137,94	935,55	861,10	9.716,49
Contrats temporaires	% de l'effectif	5,32	2,59	2,49	5,60	1,83	3,45

VUE D'ENSEMBLE DES SITES ET DES EFFECTIFS

	SITES INDUSTRIELS	AUTRES SITES	EFFECTIFS
Europe			
Autriche	1		133
Belgique	4	1	2.849
République tchèque		1	3
Danemark		1	12
France	5	2	795
Allemagne	6 (1)	1 (1)	2.100 (360)
Hongrie		1	6
Irlande	(1)		(433)
Italie	1	3	84
Liechtenstein	1		74
Luxembourg		1	11
Pays-Bas	1		47
Pologne	1	2	89
Portugal		1	5
Russie		1	6
Slovaquie	1		41
Espagne		2	18
Suède	1	1(1)	38 (8)
Suisse	1	2	32
Turquie		1	4
Royaume-Uni	1 (1)	3 (1)	54 (176)
Asie-Pacifique			
Australie		3	15
Chine	6 (3)	6 (1)	836 (949)
Inde	1	1	78
Japon	4	3 (1)	168 (9)
Philippines	1		78
Corée du Sud	2 (1)	1	387 (177)
Taiwan	1	1	23
Thaïlande	3		166
Émirats arabes unis		(1)	(4)
Amérique du Nord			
Canada	3		236
Mexique		1	4
Etats-Unis	9	2 (1)	591 (17)

	SITES INDUSTRIELS	AUTRES SITES	EFFECTIFS
Amérique du Sud			
Argentine	1		58
Brésil	3		617
Pérou	(1)		(420)
Afrique			
Afrique du Sud	1 (1)	1	263 (643)
Total	59 (9)	43 (7)	9.921 (3.196)

S3 ENGAGEMENT DE TOUS

DONNÉES DU GROUPE

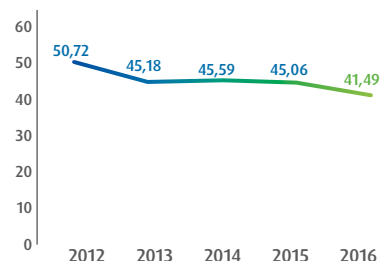
	UNITÉ	2012	2013	2014	2015	2016
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	91,80	95,65	95,82	95,97	96,03
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	50,72	45,18	45,59	45,06	41,49
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Hommes	heures/employé	51,75	45,82	48,09	45,32	42,38
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Femmes	heures/employé	46,04	42,26	39,76	47,39	38,28
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Cadre	heures/employé	64,15	41,41	37,18	34,24	41,03
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Autre catégorie du personnel	heures/employé	45,57	44,82	46,29	46,09	41,52
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	3,20	3,33	3,42	3,35	4,10
Départs volontaires - hommes	nombre	251	253	273	280	309,00
Départs volontaires - femmes	nombre	81	89	80	69	97,00

Heures de formation : nombre moyen d'heures de formation par travailleur, incluant tous les types de formation (présentielle, sur le site, e-learning, etc.) auxquels l'entreprise apporte un appui et qui sont pertinents pour la business unit ou l'entreprise. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le total des effectifs des sociétés entièrement consolidées.

Départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce chiffre concerne les effectifs des sociétés entièrement consolidées.

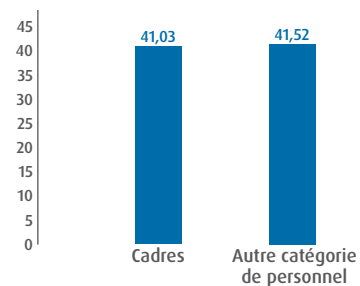
NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR EMPLOYÉ

heures/employé



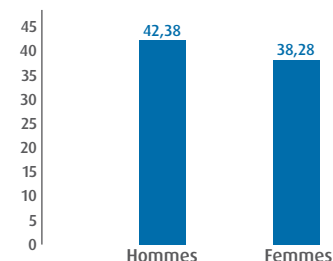
NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR CATEGORIE DE PERSONNEL

heures/employé



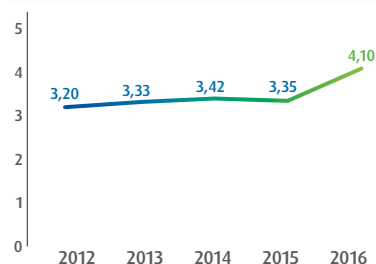
NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR EMPLOYÉ - HOMME/FEMME

heures/employé



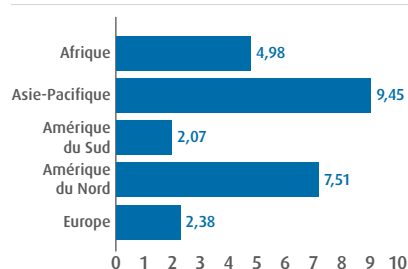
TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES

%



TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES

% de l'effectif



DONNÉES 2016 PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Nombre d'heures moyen de formation par employé	heures / employé	38,78	33,63	69,26	46,31	29,97	41,49
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	98,75	96,75	100,00	82,75	99,62	96,03
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	2,38	7,51	2,07	9,45	4,98	4,10

DONNÉES 2016 PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES	CORPORATE	UMICORE GROUP
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures / employé	41,67	46,82	40,06	35,16	39,06	41,49
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	97,12	87,99	99,27	97,99	100,00	96,03
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	5,54	6,46	2,23	1,60	3,27	4,10

HEURES DE FORMATION

En 2016, le nombre d'heures de formation moyen par travailleur a atteint 41,49 heures, soit un peu moins que les années précédentes.

Cette réduction est due à une diminution de l'embauche par rapport aux années précédentes ainsi qu'à l'anticipation par certains sites de réductions de personnel, ce qui s'est traduit par moins de formation sur ces sites.

Les données indiquent que les heures de formation des managers (41,03 heures) est similaire à celui des autres catégories de personnel (41,52 heures).

ÉVALUATION ANNUELLE

En 2016, 96,03% des travailleurs des sociétés entièrement consolidées ont fait au moins une fois sur l'année l'objet d'un entretien d'évaluation pour évoquer leur évolution de carrière.

DÉPARTS VOLONTAIRES

Ces cinq dernières années, le pourcentage de départs volontaires a oscillé entre 3,2 et 3,8. En 2016, ce pourcentage s'est accru pour atteindre 4,10%. Comme les années précédentes, des différences régionales significatives sont observables, la zone Asie-Pacifique affichant le taux le plus élevé (9,45%) et l'Europe (2,38%) le plus faible. Le taux de rotation asiatique n'est pas en soi exceptionnel pour Umicore. Il s'explique notamment par la grande compétitivité et la souplesse du marché de l'emploi dans les marchés en croissance.

DÉPARTS VOLONTAIRES – PAR GENRE

23,89% des départs volontaires concernent des femmes, soit un pourcentage légèrement supérieur à leur représentation (21,60%) dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées.



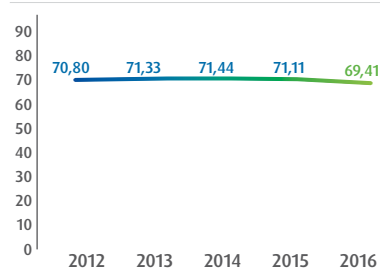
S4 RELATIONS AVEC LES TRAVAILLEURS

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2012	2013	2014	2015	2016
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	70,80	71,33	71,44	71,11	69,41

EMPLOYÉS REPRESENTÉS PAR UN SYNDICAT OU COUVERTS PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

% de l'effectif



DONNÉES 2016 PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	85,47	8,90	93,04	31,81	59,32	69,41

DONNÉES 2016 PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES	CORPORATE	UMICORE GROUP
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	59,38	54,05	84,10	76,64	77,03	69,41

CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL ET SYNDICATS

Au total, 69,41% des travailleurs d'Umicore sont syndiqués et/ou leurs salaires sont négociés dans le cadre d'une convention collective de travail. À l'échelon régional, il y a d'importantes disparités en termes de représentation syndicale, la représentation la plus élevée revenant à l'Amérique du Sud et à l'Europe, la plus faible à l'Amérique du Nord et à la région Asie-Pacifique.

ACCORD-CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2007, Umicore a signé un Accord-cadre mondial de développement durable avec le syndicat international IndustriALL, qui a encore été renouvelé en 2015 pour une période de quatre ans. Dans ce cadre, Umicore s'engage à respecter une série de principes : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, liberté d'association des travailleurs et droit de négocier des conventions collectives de travail.

Tous les sites font l'objet d'un contrôle annuel interne. Selon ce dernier, aucun des sites d'Umicore ne présente un risque particulier de non-respect des principes dudit accord.

S5 CODE DE CONDUITE

Depuis 2011, Umicore établit un rapport interne systématique, à l'échelle du Groupe, concernant les principes du Code de conduite. Au total, 14 cas ont été signalés en 2016, impliquant 21 travailleurs. Le type d'action prise varie de la lettre d'avertissement au licenciement.



S6 SANTÉ AU TRAVAIL

Tous les sites industriels consolidés dont Umicore a le contrôle opérationnel sont inclus dans la portée du rapport sur la santé au travail. Par rapport à 2015, les données de neuf sites ne figurent plus au rapport : Angleur, Heusden-Zolder, Overpelt (tous en Belgique), Changsha (Chine), Eijsden (Pays-Bas), Larvik (Norvège), Pasir Gudang (Malaisie) (tous Zinc Chemicals), Shanghai (Chine, Cobalt & Specialty Materials et Zinc Chemicals) et Yokohama (Japon, Platinum Engineered Materials). Deux sites ont été ajoutés au périmètre du rapport : Nowa Ruda (Pologne, Automotive Catalysts) et Qingyuan (Chine, Thin Film Products). La portée globale du reporting concerne donc 58 sites.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants n'y figurent pas. Pour en savoir plus sur l'approche managériale d'Umicore en matière de santé au travail, rendez-vous au chapitre correspondant à la page 68.

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' ⁽¹⁾	%	4,3	2,6	1,8	2,3	3,2
Taux d'exposition plomb (sang) ⁽²⁾	%	0,5	0,9	1,0	0,8	0,5
Taux d'exposition arsenic (urine) ⁽²⁾	%	1,4	1,6	1,1	1,3	2,0
Taux d'exposition cobalt (urine) ⁽²⁾	%	14,8	10,7	7,3	8,7	9,0
Taux d'exposition cadmium (urine) ⁽²⁾	%	3,0	1,0	0,6	1,1	1,4
Taux d'exposition nickel (urine) ⁽²⁾	%	7,1	1,1	0,3	1,3	2,0
Taux d'exposition indium (sang) ⁽²⁾	%	-	-	-	-	11,3
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	6	4	4	0	1
Travailleurs avec une perte auditive due au bruit	nombre	4	3	5	2	4
Travailleurs avec dermatites de contact	nombre	2	2	2	3	0
Travailleurs avec asthme professionnel dû à d'autres substances	nombre	1	0	0	1	0
Travailleurs avec troubles musculosquelettiques	nombre	7	5	14	7	7

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total des contrôles biologiques effectués.

(2) Le taux d'exposition à un métal spécifique s'entend comme le rapport entre le nombre de travailleurs dont le résultat de contrôle biologique dépasse la valeur limite fixée par Umicore pour ce métal et le nombre de travailleurs exposés à ce métal. Les valeurs limites d'Umicore sont basées sur les indices d'exposition biologique de l'American Conference of Governmental and Industrial Hygienists (réf.2011) et sont au moins aussi strictes que les limitations légales en vigueur dans les pays où Umicore opère.

L'objectif d'Umicore à l'horizon 2020 est de n'enregistrer aucun dépassement des biomarqueurs d'exposition pour les métaux ci-dessous. Les valeurs limites suivantes ont été définies :

- **Cadmium** : 2 microgrammes par gramme de créatinine dans les urines.
- **Plomb** : 30 microgrammes par 100 ml de sang.
- **Cobalt** : 15 microgrammes par gramme de créatinine.
- **Indium** : 1 microgramme par litre de plasma sanguin.
- **Arsenic et nickel** : 30 microgrammes par gramme de créatinine.
- **Sels de platine** : aucun nouveaux cas de sensibilisation.

Le nombre de maladies professionnelles correspond au nombre de travailleurs chez qui, pendant la période de reporting, on a diagnostiqué une nouvelle maladie professionnelle ou des symptômes liés au travail.

En 2016, 5.294 échantillons biologiques ont été prélevés chez des travailleurs exposés à au moins un des métaux susmentionnés (à l'exception des sels de platine). 170 relevés ont révélé un résultat dépassant la valeur limite interne, ce qui porte le taux de dépassement total à 3,2%, contre 2,3% en 2015. Tous les travailleurs exposés professionnellement font l'objet d'un suivi régulier par un médecin du travail.



PLOMB

L'exposition professionnelle au plomb représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. Dans l'ensemble, 8 des 1.512 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite de 30 µg/100 ml, ce qui porte le taux de dépassement pour le plomb à 0,5%, une valeur légèrement en baisse par rapport à 0,8% en 2015.

La majorité des dépassements a été enregistrée à la raffinerie de plomb sur le site d'Hoboken (Belgique, Recycling). Parallèlement à une politique stricte en matière de protection respiratoire, une ventilation renforcée est mise en place pour encore réduire les expositions sur le lieu de travail. Tous les travailleurs sont soumis à un programme de surveillance médicale approfondi.

ARSENIC

L'exposition professionnelle à l'arsenic est susceptible de se rencontrer dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. Au total, 2,0% des 957 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite en 2016, contre 1,3% en 2015.

Des expositions professionnelles plus élevées ont été observées sur le site de Guarulhos (Brésil, Recycling) en raison de l'augmentation de la teneur en arsenic des matières premières traitées. Le site a amélioré son programme de protection respiratoire et met en œuvre des mesures techniques pour limiter les expositions. Un programme de suivi médical est en place pour suivre de près l'état de santé et l'exposition de tous les travailleurs en contact avec l'arsenic.

COBALT

Au total, 854 travailleurs sont exposés professionnellement au cobalt, principalement au sein du business group Energy & Surface Technologies. Le nombre de travailleurs ayant dépassé la valeur limite a atteint 77, soit un taux de dépassement de 9,0%, supérieur aux 8,7% de 2015. Les dépassements à la business unit Cobalt & Specialty Materials ont légèrement baissé, passant de 32 en 2015 à 28 en 2016. Le site de Wickliffe (États-Unis, Energy & Surface Technologies) n'est pas repris dans ces statistiques, car le programme de surveillance biologique n'y a pas encore été déployé dans son intégralité. Après plusieurs années de diminution, le site de Fort Saskatchewan (Canada) a enregistré 17 dépassements contre 8 pour l'année précédente, et ce en raison de volumes de production plus élevés. Des mesures techniques et sanitaires complémentaires ont été mises en œuvre. Au sein de la business unit Rechargeable Battery Materials, nous avons constaté une augmentation des dépassements, de 34 en 2015 à 49 en 2016. Cette situation est imputable à une forte augmentation de la production sur le nouveau site de Cheonan (Corée du Sud, Energy & Surface Technologies). Parallèlement aux mesures techniques, le site peaufine encore sa mise en conformité avec les programmes de protection respiratoire et les mesures d'entretien. Les business units Cobalt & Specialty Materials et Rechargeable Battery Materials développent depuis de nombreuses années une approche de la santé au travail pour le cobalt, englobant la biosurveillance et le suivi médical.

CADMIUM

L'exposition professionnelle au cadmium représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. La concentration de cadmium dans les urines est un excellent biomarqueur de l'exposition à long terme. En 2016, 487 travailleurs ont été professionnellement exposés au cadmium.

La valeur limite de cadmium dans les urines a été dépassée chez sept travailleurs contre cinq en 2015, ce qui représente un taux de dépassement de 1,4%, contre 1,1% en 2015.

NICKEL

Les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling présentent une exposition professionnelle au nickel. En 2014, 1.173 travailleurs ont été exposés au nickel. En 2016, 24 des travailleurs exposés ont dépassé la valeur limite, ce qui a donné un taux de dépassement de 2,0% contre 1,3% en 2015.

Cette augmentation est due à la hausse des volumes de production sur le site de Jiangmen (Energy & Surface Technologies, Chine) et sur le nouveau site de Cheonan (Energy & Surface Technologies, Corée du Sud) et est comparable à l'accroissement des expositions au cobalt (cf. ci-dessus). Parmi les mesures prises, citons des améliorations techniques et des politiques plus strictes en matière d'entretien et d'équipements de protection individuels.

INDIUM

Au cours de la dernière décennie, les données scientifiques citées dans les publications évaluées par les pairs ont clairement démontré que l'exposition professionnelle à l'indium et à l'oxyde d'étain-indium peut avoir des effets nocifs sur la santé, principalement au niveau des voies respiratoires. Au cours de la période 2012-2016, le National Institute of Occupational Safety and Health (NIOSH, États-Unis) a collaboré avec Umicore dans le cadre d'un programme d'évaluation des risques sanitaires sur le site de Providence (Energy & Surface Technologies, États-Unis) en vue d'évaluer l'efficacité des programmes de prévention de l'exposition. Bien que les résultats du



NIOSH aient clairement démontré une réduction effective des expositions, le site met toujours en œuvre des mesures de maîtrise des sources en vue de réduire en permanence l'exposition sur le lieu de travail. Les apprentissages résultants de ce projet ont joué un rôle essentiel dans la conception et la construction d'un nouveau site à Qingyuan (Energy & Surface Technologies, Chine). Umicore a intégré l'exposition à l'indium et à l'oxyde d'étain-indium dans son programme de réduction de l'exposition professionnelle. La concentration d'indium dans le plasma sanguin est un excellent indicateur de l'exposition à long terme.

En 2016, 311 travailleurs ont été exposés à l'indium et à l'oxyde d'étain-indium, dont 35 travailleurs ont dépassé la dose limite de 1 microgramme par litre de plasma. Tous les travailleurs exposés à l'indium sont soumis à un programme de suivi médical, en particulier de la fonction respiratoire.

SELS DE PLATINE

Les business groups Catalysis et Recycling ont des postes de travail qui présentent une exposition aux sels de platine.

En 2016, un nouveau diagnostic de sensibilisation aux sels de platine a été posé sur le site de Pilar (Recycling, Argentine). Tous les travailleurs exposés aux sels de platine font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail et passent régulièrement des examens de dépistage des allergies.

AUTRES MALADIES PROFESSIONNELLES

En 2016, une perte auditive due au bruit industriel a été diagnostiquée chez quatre travailleurs et sept ont développé des troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle. Tous les individus font l'objet d'un suivi par le médecin du travail.

S7 SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Globalement, 104 sites consolidés dont 61 sites industriels sont inclus dans le rapport sur la sécurité. Cette statistique tient compte des bureaux commerciaux, mais exclut les sites de la business unit cédée, Zinc Chemicals.

Pour en savoir plus sur l'approche managériale d'Umicore en matière de sécurité, rendez-vous au chapitre correspondant à la page 68.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants sont communiquées séparément. L'objectif d'Umicore est de parvenir à zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2020.

DONNÉES DU GROUPE

	UNITÉ	2012	2013	2014	2015	2016
Accidents mortels	nombre	0	0	2	0	1
Accidents mortels sous-traitants	nombre	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	49	35	37	47	59
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	33	22	11	9	15
Taux de fréquence		2,86	2,08	2,16	2,66	3,34
Jours calendriers perdus	nombre	1.897	1.726	16.122	2.134	9.848
Taux de sévérité		0,11	0,10	0,94	0,12	0,56
Blessures déclarables (RI)	nombre	160	146	112	148	127
Taux de fréquence RI		9,32	8,67	6,53	8,38	6,78
Taux des sites sans accidents avec arrêt de travail/ total des sites ayant rapporté	%	85	79	84	84	84
Sites certifiés OHSAS 18001	%	32,0	32,8	40,0	36,6	41,7

DÉFINITION

Travailleur d'Umicore : individu qui fait partie de l'effectif total d'Umicore. Un travailleur d'Umicore peut être employé à temps plein, à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée.

Sous-traitant : personne ne faisant pas partie de l'effectif total d'Umicore, qui fournit des services à cette dernière sur un de ses sites, conformément à un contrat.

Accident mortel : accident du travail ayant entraîné la mort.

Accident avec arrêt de travail : accident du travail entraînant plusieurs jours d'incapacité de travail.

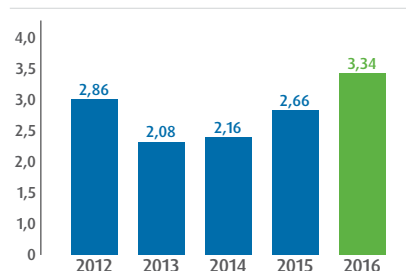


Accident à déclarer : accident du travail nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

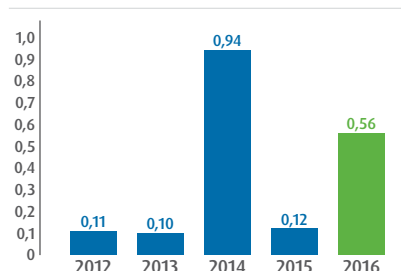
Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours calendriers d'incapacité découlant d'un accident avec arrêt de travail par millier d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

TAUX DE FRÉQUENCE



TAUX DE SÉVÉRITÉ



DONNÉES 2016 PAR RÉGION

	UNITÉ	EUROPE	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	ASIE-PACIFIQUE	AFRIQUE	UMICORE GROUP
Accidents avec arrêt de travail	nombre	53	3	1	2	0	59

DONNÉES 2016 PAR BUSINESS GROUP

	UNITÉ	CATALYSIS	ENERGY & SURFACE TECHNOLOGIES	RECYCLING	ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES	CORPORATE	UMICORE GROUP
Accidents mortels	nombre	0	1	0	0	0	1
Accidents avec arrêt de travail	nombre	2	11	34	5	7	59
Jours calendriers perdus	nombre	40	7.694	1.301	469	344	9.848

En mai 2016, un accident mortel est survenu sur le site de Manaus (Energy & Surface Technologies, Brésil). D'après les conclusions de l'enquête, l'accident était dû au fait que l'employé a procédé à une manipulation chimique de cyanure sans suivre correctement les consignes. Umicore procède actuellement à une révision de l'ensemble de ses procédures et consignes relatives à la manipulation du cyanure et aux interventions médicales d'urgence. Les efforts se poursuivront en vue d'identifier tous les points problématiques et d'y remédier.

En 2016, on a enregistré 59 accidents avec arrêt de travail, contre 47 en 2015, soit un taux de fréquence de 3,34 en hausse par rapport à 2,66 en 2015, et un taux de gravité de 0,56. Le nombre d'accidents à déclarer a nettement baissé pour atteindre 127, contre 148 en 2015. Le taux de fréquence des accidents à déclarer a atteint 6,78 en 2016, contre 8,38 en 2015.

Au total, 15 accidents avec arrêt de travail ont été consignés pour les sous-traitants, contre 9 en 2015.

En 2016, 84% des sites déclarants n'ont recensé aucun accident avec arrêt de travail, soit un statu quo par rapport à 2015. Quarante-deux pour cent des sites sont certifiés OHSAS 18001, le système de management de la santé et de la sécurité au travail, contre 37% en 2015.

Cinquante-trois accidents avec arrêt de travail, soit près de 90% du total, sont survenus en Europe. Sur ce total, 35 se sont produits sur des sites belges et 10 sur des sites allemands. Sur les sites du continent américain, on a recensé 4 accidents, alors que 2 sont survenus dans la région Asie-Pacifique.

En 2016, le business group **Catalysis** a enregistré deux accidents avec arrêt de travail, tous deux dans la business unit Automotive Catalysts. La business unit Automotive Catalysts a déployé le programme SafeStart® sur tous ses sites d'exploitation. Ce programme est axé sur les attitudes habituelles et non intentionnelles en matière de sécurité. Tous les sites de production d'Automotive Catalysts



doivent avoir le système de management certifié OHSAS 18001. À la fin de l'année, les sites de Port Elizabeth (Afrique du Sud), de Karlskoga (Suède) et de Tsukuba (Japon) n'avaient connu aucun accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de cinq ans. Depuis au moins trois ans, les sites de Burlington (Canada), Himeji (Japon) et Suzhou (Chine) n'ont plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants.

Le business group **Energy & Surface Technologies** a enregistré 11 accidents avec arrêt de travail : neuf à la business unit Cobalt & Specialty Materials et deux à la business unit Electroplating, dont un accident mortel sur le site de Manaus (Brésil). La business unit Rechargeable Battery Materials investit avec succès dans un programme de leadership en matière de sécurité mis au point en interne. Ce programme, efficace et pragmatique, se base sur une observation des comportements et une technique d'intervention en cas de risque dans le cadre de son programme de sécurité ACCE (Awareness, Competence, Compliance, Excellence – Sensibilisation, Compétence, Conformité, Excellence). À la fin 2016, la business unit n'avait plus connu d'accident avec arrêt de travail depuis plus de 1.200 jours. La business unit Cobalt & Specialty Materials a entamé un programme de sensibilisation au risque similaire sur plusieurs de ses sites. Le site de Dundee (Royaume-Uni) s'est distingué par des résultats excellents et constants en matière de sécurité, puisqu'il affiche plus de dix ans sans accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Depuis au moins cinq ans, les sites de Pékin (Chine) et Tsukuba (Japon) n'ont plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Depuis au moins trois ans, les sites de Balzers (Liechtenstein) et Quapaw (États-Unis) n'ont plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants.

Le business group **Recycling** a enregistré 34 accidents avec arrêt de travail. La business unit Precious Metals Refining a enregistré un résultat de sécurité décevant, avec 22 accidents avec arrêt de travail. Bien que différentes initiatives positives aient été prises pour améliorer le leadership en matière de sécurité et la sensibilisation aux risques, la business unit persévère en vue de réaliser une avancée majeure en matière de sécurité. Les efforts se poursuivront dans l'optique d'identifier toutes les pistes d'amélioration possibles et de les implémenter. La business unit Jewellery & Industrial Metals a enregistré huit accidents avec arrêt de travail. La business unit Technical Materials en a recensé trois, alors que la business unit Platinum Engineered Materials en a signalé un.

À la fin 2016, le site de Vicenza (Italie) affichait au moins cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants.

Les Activités non-continues ont enregistré cinq accidents avec arrêt de travail. À la fin 2016, le site de Vilvorde (Belgique) affichait plus de cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident à déclarer impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants.

Sept autres accidents avec arrêt de travail ont également eu lieu dans les services généraux et les bureaux, dont Group Research and Development.

S8 SÉCURITÉ DES PROCÉDÉS

En 2016, le projet de sécurité des procédés étendu à l'ensemble du Groupe a suivi son cours en finalisant les normes et les notes d'orientation concernant « l'intégrité conceptuelle », « l'intégrité technique » et « l'intégrité opérationnelle ». Leur publication parachève la documentation sur la sécurité des procédés du Groupe. Un logiciel développé en interne intégrant toutes les normes de sécurité des procédés a été mis à la disposition de tous les sites. Son utilisation facilite le processus d'identification des risques et la mise en œuvre de mesures visant à les réduire. L'équipe de projet a présenté les fonctionnalités du logiciel dans le cadre d'ateliers organisés sur tous les sites industriels, toutes régions confondues. Plusieurs centaines de collègues y ont pris part. Il est capital de déployer les normes et les directives en matière de sécurité des procédés dans les systèmes locaux de management de la sécurité. Nous avons défini des indicateurs avancés ou retardés en matière de sécurité des procédés pour l'ensemble du Groupe et ceux-ci seront inclus dans les prochains rapports.